

Centres régionaux du Valais romand

Monthey - Chablais

Avenue de France 37 - 1870 Monthey

Tél. 027 606 98 02

St-Maurice - Martigny - Entremont

Rue d'Octodure 10 B - 1920 Martigny

Tél. 027 606 98 32

Sion - Hérens - Conthey

Avenue Ritz 29 - 1950 Sion

Tél. 027 606 48 47

Sierre

Av. Max-Huber 2 - 3960 Sierre

Tél. 027 606 98 62

A qui s'adresser ?

A votre médecin ou à un service qui
s'occupe déjà de votre enfant

ou directement au:



SERVICE CANTONAL DE LA JEUNESSE

Office éducatif itinérant (OEI)

Avenue Ritz 29 - 1950 Sion

Tél. 027 606 48 47 - Fax 027 606 48 24

oei@admin.vs.ch

Responsable: Fabienne Clavien-Jordan

E-mail: fabienne.clavien@admin.vs.ch

O

E

I



Une aide
pédagogique
spécialisée pour votre
enfant entre 0 et 6 ans

Office
Educatif
Itinérant

Service cantonal
de la jeunesse
Canton du Valais

Office Educatif Itinérant

Nous intervenons **à domicile** auprès d'enfants de 0 à 6 ans atteints de déficiences motrices, sensorielles, mentales, de troubles du comportement et de la communication.

Une **action préventive** est possible dans certaines situations: prématurité, relation parents-enfants difficile, rythme d'acquisitions plus lent...

Le suivi pédagogique débute avec **l'accord des parents** et se poursuit **en partenariat** avec ces derniers jusqu'à l'intégration de l'enfant dans une structure adaptée: école publique, privée ou spécialisée et institut.

En général, nous intervenons à raison d'une séance par semaine.

Pour les enfants,

le travail des pédagogues spécialisés en collaboration avec la famille consiste à:

- évaluer les besoins et les progrès de l'enfant
- définir objectifs et moyens pour favoriser son développement
- proposer et réaliser des activités en fonction d'un projet individualisé
- donner à l'enfant des moyens d'exprimer sa personnalité
- préparer son intégration sociale et scolaire

Pour les parents,

nous offrons:

une écoute attentive de leur vécu et de leurs émotions

des moyens pour mieux comprendre leur enfant

une aide pour mieux s'orienter dans les décisions

une attention et un soutien à la famille élargie.

Nous collaborons

avec les autres professionnels qui s'occupent de l'enfant:

- les médecins et les infirmières
- les thérapeutes (physiothérapeutes, ergothérapeutes, logopédistes, psychomotriciens...) les psychologues
- les assistants sociaux
- les éducateurs de la petite enfance
- les enseignants...

Cette collaboration vise à coordonner les différentes prises en charge offertes à l'enfant.

L'Office éducatif itinérant est un organisme gratuit de l'Etat placé sous la responsabilité du Service cantonal de la jeunesse. Il offre des prestations d'éducation précoce spécialisée destinées aux jeunes enfants et à leur famille.